

Être une MRC amie des aînés, c'est mettre tout en œuvre pour favoriser le mieux-être des personnes aînées sur notre territoire.

La MRC Robert-Cliche a dressé un bilan des problématiques présentes sur son territoire et travaillera, dans les prochaines années, à les améliorer en :

- Favorisant la participation active et l'inclusion sociale des aînés au sein de leur communauté;
- Favorisant la mobilité des aînés sur le territoire de la MRC par le transport collectif;
- Améliorant la sécurité piétonnière;
- Améliorant la circulation de l'information relative aux aînés.

## BEAUCEVILLE



CHEZ NOUS, LE MIEUX-ÊTRE  
DES AÎNÉS,

*on s'en occupe*



# à Beauceville

nous avons à cœur le bien-être des aînés.

**Pour favoriser leur vieillissement actif dans notre milieu et répondre aux objectifs de la politique des aînés de la MRC Robert-Cliche, nous poserons dans les années à venir les actions suivantes :**

- Mener une campagne de sensibilisation auprès des acteurs du milieu sur l'importance d'assurer un accès sécuritaire aux bâtiments et parcs pour les piétons;
- Ajouter de la signalisation pour inciter les piétons à utiliser la traverse piétonnière au coin du pont pour traverser le boulevard;
- Continuer les démarches pour ajouter un feu de circulation entre le Tim Hortons et l'Hôtel de ville sur le boulevard Renault;
- Revoir la méthode de déneigement des trottoirs du Pont de la rivière du Moulin;
- Mieux déneiger les intersections jugées problématiques par les aînés.;
- Sensibiliser les citoyens à déneiger correctement leurs terrains bordant des coins de rue à travers des articles dans le Beaucevillien;
- Sécuriser l'intersection de la 114<sup>e</sup> rue et l'avenue Lambert;
- Asphalter la portion de la 114<sup>e</sup> rue qui fait face à l'église;
- Installer des lumières de rue aux endroits problématiques;
- Mener une campagne de sensibilisation pour renseigner les acteurs du milieu sur les démarches à entreprendre afin de faciliter l'accès aux édifices aux personnes âgées et les sources de financement disponibles;
- Mettre en place un incitatif auprès des commerçants désirant entamer la démarche;
- Se doter d'une réglementation encadrant l'accessibilité aux nouveaux bâtiments commerciaux;
- Tenir compte des demandes émises par les aînés dans la refonte du journal municipal;
- Inclure une section aînée dans le journal municipal;
- Créer un comité consultatif des aînés sur la mise en place de la section aînée;
- Ajuster l'offre de services en loisirs en fonction des besoins des aînés;
- Soutenir les organismes aînés dans l'organisation de leurs événements.

**Votre élue responsable des questions aînées  
Mme Renée Berberi**